

6 Société et Culture

Front social/Téléphonie mobile

Les agents d'Azur-Gabon réclament trois mois d'impayés de salaires

P.M.M

Libreville/Gabon

TENSION à Azur-Gabon. Les agents de cette société de téléphonie mobile observent depuis le jeudi 20 juillet 2017 un mouvement de grève. Ils revendiquent trois mois d'arriérés de salaire et le non-paiement du treizième mois 2016. Après avoir entamé des négociations avec leur hiérarchie et déposé trois fois sur la table des discussions un préavis de grève, ces

agents ont finalement décidé d'observer un temps arrêt tant ils sceptiques quant à la volonté de leur direction de résoudre leur problème.

«Comme inscrite sur nos banderoles, notre seule revendication c'est le non-paiement de trois mois de salaire et du treizième mois 2016. On ne comprend pas qu'on en soit en arrivé là ! Selon les explications de la direction générale, il n'y aurait pas d'argent dans les caisses. On aimerait qu'ils nous le prouvent. Nous savons combien la structure



Photo : SNN

Les agents d'Azur-Gabon assiégeant l'entrée de leurs locaux vendredi à Libreville.

fait entrer dans la journée. Ils ne peuvent donc pas prétendre qu'il y a des baisses des revenus», a fait savoir un agent sous couvert d'anonymat.

Tout le personnel, y compris les directeurs de la société, seraient privés de salaires. Les grévistes disent avoir fait preuve d'indulgence et dénoncent l'indifférence de leurs supérieurs hiérarchiques, dont ils attendent à ce jour des explications convaincantes.

«Nous avons pourtant suivi la procédure légale avant de

déclencher cette grève. Les délais ont excédé après plusieurs tentatives de négociations. Nous exigeons de la direction générale des explications. Lors de notre dernier échange, ils nous ont décliné un plan de relance. Au sortir de cet entretien, nous n'avons pas été convaincus», a-t-il poursuivi.

A souligner que pour l'équilibre de l'information, nous nous sommes rapprochés de la direction générale d'Azur, qui a refusé de se prononcer sur la question.

Santé/Lutte contre la criminalité pharmaceutique

Des faux médicaments détruits à Owendo

F.B.E.M

Libreville/Gabon

ENTRE le Gabon et les médicaments illicites, la guerre est plus que jamais déclarée. Dernière épisode de cette bataille acharnée des autorités du pays contre le trafic des médicaments : la destruction jeudi dernier, par la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP), d'un stock de faux médicaments saisis dans le cadre de l'opération de lutte contre la criminalité pharmaceutique en Afrique centrale (Lucriphac), et piloté par Interpol. Des médicaments de qualité inférieure et contrefaits ou ayant emprunté un chemin illicite avant d'atterrir dans nos "pharmacies par terre".



Photo : F.B.E.M

La directrice du Médicament, Dr Edwige Okouyi Ndakissa, a rappelé le danger que représentent les faux médicaments.

Dans les mailles du filet : 842 tablettes, 15 213 flacons, 14 273 boîtes et 69 ampoules injectables venant d'Asie et du Nigeria. Ces produits ont été brûlés sur un site du quartier d'Igoumié, dans la commune d'Owendo. Les sai-

sies en question ont principalement été faites dans les provinces du Woleu-Ntem, de l'Ogooué-Maritime et de l'Estuaire. Selon les explications reçues auprès de la DMP, il s'agit de trois régions "sensibles", parce que héber-



Photo : F.B.E.M

Les produits saisis ont été détruits par les flammes.

geant les principales entrées terrestre, maritime et aérienne du pays. Les médicaments n'étant pas fabriqués au Gabon, c'est bien par ces voies qu'ils y entrent. Mais la DMP et les autres acteurs engagés dans cette lutte (police,

gendarmerie, douanes, etc.) comptent bien y veiller au grain. C'est dans ce sens que la directrice du médicament et de la pharmacie, Dr Edwige Okouyi Ndakissa, a rappelé que des procédures pénales étaient en cours pour ce qui est des personnes qui ont été interpellées au cours de cette opération. Le but étant de les neutraliser eux, ainsi que les réseaux informels qui les ravitaillent.

"Ces médicaments sont très dangereux. Ils peuvent don-

ner la mort s'ils sont consommés par les populations. Ce sont des tueurs silencieux, comme les a qualifiés le ministre de la Santé, Pr Léon Nzouba, lors de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le faux médicament, le mois dernier", a-t-elle confié. Et d'ajouter : "(...) Le médicament est un produit de santé qui intervient pour le bien-être des populations, et il y a une réglementation en la matière. Au Gabon, le chemin légal voudrait que le médicament rentre par un importateur agréé. Ce grossiste pharmaceutique, après une évaluation technico-réglementaire, achemine le produit auprès des officines selon un circuit bien déterminé. Le pharmacien le dispense ensuite au malade sous prescription médicale ou en fonction des besoins bien déterminés du malade".

Rappelons que les faux médicaments tuent près de 800 000 personnes chaque année dans le monde. Ils représentent 30 à 70% des produits vendus en Afrique.

Éducation/Occupation des vacances

L'institut " L'Ange de la maison" offre des outils pour la vie

LBON

Libreville/Gabon

Des jeunes âgés de 9 ans et plus y suivent des séances de formation sur des notions en lien avec le "savoir-vivre".

SITUÉ à Angondjé, dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville, l'institut "L'Ange de la maison" vient de lancer un programme visant à offrir aux jeunes apprenants une formation visant à les occuper pendant cette période des grandes vacances. Ces séances de formation, dénommées "Les petites mains d'or" et lancées le 3 juillet dernier, prendront fin le 10 août prochain. Elles se déroulent en six sessions de quatre jours. Aussi, dans le but de redonner le goût du savoir-vivre aux plus jeunes et en réponse aux parents, de plus en plus nombreux, qui



Photo : LBON

Une des formatrices, Jemina Lebondo, dispensant des enseignements sur la politesse.

se plaignent de certaines mauvaises habitudes de la part de leur progéniture, les organisateurs ont-ils retenu deux ateliers. Le premier qui se tient lundi et mardi est consacré au "savoir-vivre". Il traite des règles suivantes : politesse, ponctualité, bonne présentation et hygiène corporelle.

Le second atelier, quant à lui, se déroule les mercredi



Photo : LBON

Des apprenants studieux à l'heure des cours.

et jeudi, et traite de la "tenue de la chambre à coucher". Il s'agit notamment de donner aux pensionnaires, âgés de 9 ans et plus, des connaissances nécessaires pour le dépoussiérage, le balayage, le balayage humide et le dressage du lit au réveil.

A notre passage sur les lieux, une quinzaine de stagiaires suivaient des enseignements d'une des

professionnelles, Jemina Lebondo. Pour elle, cette formation répond à un impératif : apprendre les bonnes habitudes aux jeunes et moins jeunes.

Ces apprentissages rentrent dans le cadre des activités annuelles de l'institut "L'Ange de la maison", qui compte en son sein deux établissements de formation professionnelle.

